

## **DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ. CLUB DE TRAIL DE BROMONT**



**DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ,  
RENONCIATION À TOUT RECOURS,  
ACCEPTATION DES RISQUES ET CONVENTION  
D'INDEMNISATION.**

**EN SIGNANT LE PRÉSENT DOCUMENT, VOUS RENONCEZ À CERTAINS DROITS,  
Y COMPRIS LE DROIT D'INTENTER DES POURSUITES.**

### **À LIRE ATTENTIVEMENT**

En contrepartie de mon droit de participer aux entraînements et événements organisés par le Club de trail de Bromont je déclare et conviens par les présentes de ce qui suit :

1. Je connais bien et j'accepte les risques de blessures graves et de décès inhérents à ma participation à toute activité récréative organisée, particulièrement toute activité de course en sentiers et toute activité similaire, organisée dans le cadre du programme d'activités du Club de trail de Bromont .
2. Je me suis assuré(e), et je crois, que je possède les capacités mentales, physiques et affectives requises pour participer à ce programme et que mon équipement, s'il y a lieu, est propre à l'usage prévu par ce programme d'activités.
3. Il est entendu que toutes les règles de participation doivent être respectées et que je suis entièrement responsable de ma propre sécurité en tout temps.
4. Je me retirerai immédiatement de l'activité, et en informerai le responsable le plus près, si j'observe ou perçois à quelque moment des risques inhabituels ou des conditions dangereuses, si j'estime que mes capacités physiques, mentales ou affectives sont altérées, si mon équipement s'est détérioré, ou encore si je suis allé(e) au-delà de mes capacités, au point que je doive mettre fin à ma participation.

**JE CONVIENS, EN MON NOM PERSONNEL ET AU NOM DE MES HÉRITIERS,  
AYANTS DROIT, REPRÉSENTANTS PERSONNELS ET PROCHES PARENTS, QUE  
MA SIGNATURE DU PRÉSENT DOCUMENT CONFIRME CE QUI SUIT :**

1. J'ACCEPTÉ SANS RÉSERVE TOUS LES RISQUES liés à ma participation à toute activité du Club de trail de Bromont, même s'ils découlent de la négligence ou faute lourde de tous les propriétaires de terrains, commanditaires, organisateurs, responsables du lieu des activités, ou de quelque personne qui y est associée ou y participe à quelque titre que ce soit, y compris toute complication ou aggravation de mes blessures attribuable à des opérations ou actes de sauvetage exécutés avec négligence ; j'accepte en outre les risques associés au lieu même des activités, ainsi que les risques de transport à destination et en provenance du lieu des activités.

## **DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ. CLUB DE TRAIL DE BROMONT (suite)**



2. JE DÉGAGE ENTIÈREMENT DE TOUTE RESPONSABILITÉ les propriétaires de terrains, tous les commanditaires et partenaires, ainsi que leurs administrateurs, dirigeants, employés, entraîneurs, directeurs, sous-traitants, mandataires ou représentants, publicitaires, bénévoles et toute autre personne participant aux activités à quelque titre que ce soit (collectivement désignés les « renonciataires ») ET RENONCE DÉFINITIVEMENT À TOUT DROIT D'INDEMNISATION dont je peux ou pourrais me prévaloir contre eux, à l'égard de quelque perte, dommage, blessure ou frais que je pourrais subir par suite de mon utilisation des installations de l'activité, par ma présence ou ma participation à toute activité, en tout ou en partie, des renonciataires, quelle qu'en soit la cause, Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE, LA FAUTE LOURDE, LA VIOLATION DE CONTRAT, LE MANQUEMENT À TOUT DEVOIR DE DILIGENCE, LÉGAL OU AUTRE, Y COMPRIS LE DEVOIR DE DILIGENCE QUI INCOMBE AUX RENONCIATAIRES EN VERTU DES LOIS PERTINENTES.

3. JE CONVIENS DE NE PAS INTENTER DE POURSUITE CONTRE LES RENONCIATAIRES pour quelque perte, blessure, coût ou dommage, de quelque forme et quelque type que ce soit, attribuables directement ou indirectement à ma participation à l'une quelconque des activités du programme ou des activités connexes.

4. JE CONVIENS D'INDEMNISER LES RENONCIATAIRES, et chacun d'eux, de tous frais judiciaires, frais juridiques, responsabilité, dommages, dépens ou coûts, de quelque forme et quelque type que ce soit, qu'ils pourraient devoir engager en raison de toute réclamation déposée contre eux, ou contre l'un d'entre eux, que la réclamation soit fondée sur la négligence ou la faute lourde des renonciataires ou non.

5. Je conviens que le présent document est régi par les lois et les tribunaux de la province de Québec.

**J'AI LU ET COMPRIS LE PRÉSENT DOCUMENT ET JE RECONNAIS QU'EN ACCEPTANT CES TERMES PAR LE BIAIS DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION INTERNET, JE RENONCE À CERTAINS DROITS IMPORTANTS QUE JE POURRAIS LÉGALEMENT AVOIR, OU QUE MES HÉRITIERS, PROCHES, LIQUIDATEURS DE SUCCESSIONS, AYANTS DROIT ET ADMINISTRATEURS POURRAIENT LÉGALEMENT AVOIR, CONTRE LES RENONCIATAIRES.**